

Aide à la formation dans le cadre du maintien dans l'emploi d'une personne handicapée

Financier(s) :  
- AGEFIPH

Public(s) :  
- Fonctionnaire  
- Salarié: CDD, CDI, contrat aidé, intérim,  
apprenti

---

## Objectifs

Contribuer au maintien dans l'emploi d'une personne handicapée salariée par sa qualification.

---

## Public

Travailleurs indépendants handicapés détenteurs d'un avis médical indiquant les difficultés à poursuivre l'activité du fait de l'aggravation ou de la survenance du handicap

Employeurs d'une personne handicapé pour laquelle le médecin du travail atteste que le handicap, son aggravation ou une évolution du contexte de travail entraînent des conséquences sur l'aptitude à occuper le poste de travail.

---

## Financement

Agefiph, OPCA, FONGECIF,...

---

## Montant

Montant déterminé en fonction du coût du projet et des cofinancements prévus ou mobilisés auprès des autres financeurs (OPCA, FONGECIF,...)

Elle est cumulable avec les aides de droit commun et les autres aides de l'Agefiph.

Elle est renouvelable en fonction du projet de maintien dans l'emploi.

---

## Modalités

L'aide est prescrite par le conseiller Cap emploi.

L'aide est accordé pour le financement du coût pédagogique de tout type d'actions de formation (réalisées en interne ou par un organisme de formation extérieur) ouvrant des perspectives réelles et sérieuses de maintien dans l'emploi.

---

## Où s'adresser ?

- [Cap Emploi](#)